

Six tonnes de mulets partent en déchets



Plusieurs tonnes de mulets dans la benne à déchets.

Les ligneurs de la Pointe de Bretagne dénoncent une nouvelle fois des « dommages » causés par la pêche à la bolinche.

Le conflit entre ligneurs et pêcheurs à la bolinche (un filet tournant de type senne) ne s'apaise pas, à la Pointe de Bretagne. Les côtiers de Concarneau assurent qu'il y a une dizaine de jours, un bolincheur a pêché six tonnes de mulets, une espèce grainée (portant des oeufs) en cette saison. Invendu sous criée, ce poisson a fini dans la benne à déchets de Biocéval, entreprise de transformation de sous-produits de la pêche en farines et huiles.

Contrairement au braconnage de dorades roses réalisé, fin février, dans le Parc marin par un sardinier de Douarnenez, cette prise de mulets n'est nullement illégale. Elle n'en demeure pas moins destructrice, estiment les pêcheurs côtiers : **« Certains bolincheurs se livrent toujours à une surpêche effrénée, mulets, dorades grises ou maquereaux sont déversés par tonnes dans les camions de Biocéval. Cette destruction de la ressource halieutique se fait avec grande discrétion. »**

Outre le gâchis, les côtiers se disent inquiets pour la ressource dans la baie de Concarneau : **« On ne peut prélever des centaines de tonnes de poisson sur une petite zone sans déstabiliser gravement l'écosystème ».**

La profession s'inquiète aussi de voir proliférer la senne danoise. Un outil de pêche jugé destructeur. **« N'étant pas considérée comme un chalut, elle pourrait, comme la bolinche, s'exercer dans les trois milles, jusqu'au zéro des cartes. Bonjour le Grenelle de la mer ! »**, s'indignent les côtiers.